



Votre Attention, s'il vous plait:

- Le Colloque du 19 mars prochain, « Chercheurs et travailleurs sociaux : on se mélange? » est REPORTE pour des raisons préventives eues égard au Coronavirus. Le CBCS et le Forum Bruxelles contre les inégalités reviendront très vite vers vous avec une nouvelle date et nous espérons vous y voir tout aussi nombreux prochainement! »

Etant donné l'annonce du Conseil National de Sécurité concernant le Coronavirus qui a plongé la Belgique au stade 2, de très nombreux autres évènements culturels programmé dans les jours qui viennent devraient être annulés. >>> Nous ne pouvons dès lors que vous conseiller de vérifier auprès des organisateurs que les évènements annoncés ci-bas sont bien maintenus

6/05/2020 - RGPD et réseaux de soins en santé mentale

La réglementation européenne RGPD a été introduite le 25 mai 2018. Des règles de confidentialité plus strictes s'appliquent aux entreprises et associations, mais comment sont-elles appliquées au sein d'un réseau ou d'un partenariat? Nous gérons et communiquons de nombreuses données personnelles au sein des réseaux de soins en santé mentale. Quels sont les droits des personnes dont nous conservons les données et quelles sont nos obligations quant à leur bonne gestion? En tant que réseau, devrions-nous bénéficier d'une déclaration de confidentialité? Dans quelle mesure devons-nous protéger nos données et nos échanges de données contre la perte ou toute forme de traitement ou d'accès illicite?

Devrions-nous alors également disposer d'un dossier qui inclut une déclaration de confidentialité? Tom Balthazar, Maître de conférences à l'Université de Gand, Département de criminologie, droit pénal et droit social, interviendra sur ces questions et d'autres pour toutes personnes intéressées issues des réseaux de soins en santé mentale. Juriste et enseignant, il s'est spécialisé, au fil des ans, en droit médical et en droit de la santé. Il conseille régulièrement des médecins, des infirmières et des institutions hospitalières et est membre de divers comités d'éthique. [Inscription](#) Mercredi 6 mai 2020, 13h30 à 16h30 SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement Eurostation, Place Victor Horta 40/10, 1060 Saint-Gilles

12/05/2020 - Influencer les décisions politiques pour la santé : lobbies industriels et plaidoyer communautaire, des logiques en tension (Journée de réflexion et d'échanges)

Par Culture et Santé. EFPIA, ESTA, CEFIC... ça vous parle ? Pourtant, ces lobbies industriels sont omniprésents et façonnent les décisions politiques. En contrepoint de cela, de nombreux groupes de citoyen·nes se mobilisent pour proposer des solutions structurelles alternatives ayant des effets positifs sur la santé. Cette journée, organisée par Cultures&Santé, sera



consacrée à ce thème à travers des interventions diverses en plénière et en ateliers. Une présentation d'outils pédagogiques pour traiter de différentes dimensions de la thématique clora cette journée. Retrouvez le pré-programme. Inscrivez-vous ! [Toutes les infos](#) Mardi 12 mai 2020 de 9h à 16h30 à l'Auberge de Jeunesse Génération Europe - Bruxelles
Save the date - 26/05/2020 - Salon habitools

Le salon Habitools a pour objectif de faire connaître les pratiques de sensibilisation aux problématiques liées au logement, de promouvoir des outils développés et de favoriser les échanges entre les travailleurs sociaux. Le salon aura lieu le mardi 26 mai 2020 de 10 h à 17 h. Il se déroulera à De Markten, Rue du Vieux Marché Aux Grains 5, 1000 Bruxelles. Plus d'informations : laurence.evrard@rbdh.be

INTERVISIONS

La fédé AMA (fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abris) le plaisir de vous inviter à participer au cycle d'intervision « Comment répondre à la souffrance psychique en tant qu'intervenant•e social•e ? » L'accueil et l'accompagnement des personnes en grande précarité amène souvent les travailleur•ses à être confronté•es à la souffrance psychique des usager•ères et à devoir y répondre. En 2019, des formations sur la santé mentale ont eu lieu afin de sensibiliser aux problématiques de santé mentale, favoriser l'accueil et l'accompagnement des personnes qui cumulent grande précarité et problèmes psychiques. Le but de cette intervision est d'aller un pas plus loin dans les réflexions et de permettre les échanges de pratiques entre participant•es. Au cours de ce cycle, les objectifs seront : Définir un cadre d'analyse pour vos pratiques et votre posture en tant que professionnel•les de terrain Analyser vos pratiques professionnelles et celles de vos pairs pour dégager des pistes de solution en vue de les améliorer (partage des cas pratiques issus de l'expérience de chacun) Développer des outils pratiques pour assurer l'accompagnement social des personnes souffrant de troubles psychologiques. Inscrivez-vous avant le 27 mars 2020. Vous trouverez les [conditions de participation](#) sur le site de l'AMA Superviseuses Chloé Delmotte, assistante social et Anne-Gaëlle Hubert, psychologue du Centre de Santé mentale La Pioche. Participant•es Le cycle s'adresse à tou•tes les professionnel•les qui rencontrent des situations touchant à la santé mentale dans les services d'aide aux sans-abri. Attention, trois travailleur•ses maximum par institution. Quand et où ? Un cycle de 6 matinées de 9h30 à 12h30 : les mardis 28/04, 26/05, 09/06, 22/09, 20/10 et 10/11 au Relais Social de Charleroi (Boulevard Jacques Bertrand 10, 6000 Charleroi) Pour les bienfaits de la dynamique de groupe et l'évolution de chaque participant.e, la participation à l'ensemble du cycle est souhaitée. Comment s'inscrire ? En remplissant [le formulaire en ligne](#) avant le 27 mars 2020.



Prix : 220 € par participant (membres) et 250€ (non-membres) pour l'ensemble du cycle. Le paiement sur le compte de l'AMA valide l'inscription : BE03-1490-4217-6884 avec la communication « Intervision santé mentale + Nom + Prénom ». CONTACT AMA - 02/513.62.25 formations@ama.be www.ama.be

Documents joints

[rev-b_folder_2020_avec_filigrane_1_.pdf](#)

[sans-titre-5.pdf](#)